

# Sgraffite

TECHNIQUE ET PRÉSERVATION



homegrade  
brussels

## Le sgraffite, icône bruxelloise

Technique décorative ancienne, le sgraffite a été redécouvert à Bruxelles à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il a connu un véritable succès jusqu'à la Première Guerre mondiale, plus particulièrement dans l'architecture Art nouveau.

Présent sous forme de grandes frises sous la corniche et de panneaux sur les tympans, les allèges, au-dessus des linteaux de fenêtre et des portes, il participe à la composition architecturale et au chromatisme de la façade.

Les motifs représentés peuvent être ornementaux ou figuratifs. Ils font appel à une vaste palette de couleurs, à un riche répertoire stylisé (végétal, animal, symbolique, historique, mythologique, féminin...) et peuvent fournir des renseignements sur le bâtiment (fonction, année de construction...) et sur son propriétaire.

Vous trouverez dans cette brochure les informations relatives aux techniques du sgraffite, à sa conservation et à sa restauration afin de faire perdurer cet élément iconique des façades bruxelloises.



Gabriel Van Dievoet, projet de sgraffites pour une façade  
Rue Archimède 15, 1000 Bruxelles  
Fonds Gabriel Van Dievoet  
© Coll. AAM

## Technique du sgraffite

La technique du sgraffite se décompose en différentes étapes :

- Création originale d'un sgraffiteur ou choisi sur catalogue en atelier, le motif est reproduit à taille réelle sur un poncif ou un calque.
- La surface du mur à décorer est enduite de trois couches de mortier (constitué de sable et de chaux) superposées. La première est une couche de ragréage. Une couche de couleur foncée teintée dans la masse est ensuite appliquée, suivie d'une couche plus claire et plus fine.
- Le motif est reporté dans l'enduit frais selon la technique du poncif ou par tracé appuyé à travers un calque. Les contours du dessin sont aussitôt incisés à l'aide d'un grattoir afin de révéler la couche de mortier inférieure.
- Un sillon foncé délimite les différentes surfaces du modèle qui sont ensuite mises en couleur. Certains détails peuvent être rehaussés d'or.

Le nombre de couches et la composition du mortier, ainsi que la technique de mise en couleur, peuvent varier selon les ateliers.



Report du motif dans l'enduit selon la technique du tracé appuyé à travers un calque  
Rue Véronèse 9, 1000 Bruxelles





Avenue Richard Neybergh 160, 1020 Laeken  
© Michel Wal



La Région de Bruxelles-Capitale propose des primes et incitants pour encourager la rénovation du bâti. De nombreux éléments patrimoniaux, même s'ils ne sont pas classés, font l'objet d'une aide financière spécifique (sgraffites, carreaux de céramiques, mosaïques, vitraux, balustrades, ferronneries, éléments de décor des jardinets à front de rue ou singularisant une porte, un châssis ou une corniche).

Ces aides financières varient régulièrement. Consultez notre « **Synthèse des primes** » sur [www.homegrade.brussels](http://www.homegrade.brussels) ou contactez nos permanences pour des informations à jour !

## Entretien et observation

Comme tout autre enduit, le sgraffite vieillit avec le temps. Lorsqu'il est accessible, il est possible de procéder à son entretien en le dépoussiérant à l'aide d'une brosse à poils doux ou d'un aspirateur muni d'un embout avec brosse.

Il est essentiel d'observer et de surveiller régulièrement l'état du sgraffite car de nombreux indices peuvent indiquer son vieillissement ou sa mauvaise santé.

Par exemple, la disparition ou le ternissement des couleurs peuvent être une conséquence de l'exposition aux intempéries, à la pollution atmosphérique ou aux pluies acides. La prise de photographies permettra de documenter au mieux une future restauration.

Dès l'apparition de taches blanches, de taches foncées, de croûtes noires, de fissures ou encore dès le détachement de morceaux de la couche supérieure, il est conseillé de faire appel sans attendre à un professionnel afin qu'il établisse un diagnostic. Intervenir soi-même est fortement déconseillé car les techniques d'intervention doivent être correctement choisies et mises en œuvre afin de ne pas altérer davantage l'enduit.



Ce sgraffite présente de nombreuses pathologies : détachement de l'enduit, croûtes noires, ternissement des couleurs...



Ancienne école communale des filles de Koekelberg, rue Herkoliers 35-37, 1081 Koekelberg  
© EmDee



Rue Saint-Boniface 17, 1050 Ixelles  
© Michel Wal



Avenue Brugmann 55, 1060 Saint-Gilles  
© Michel Wal

## Bonnes pratiques

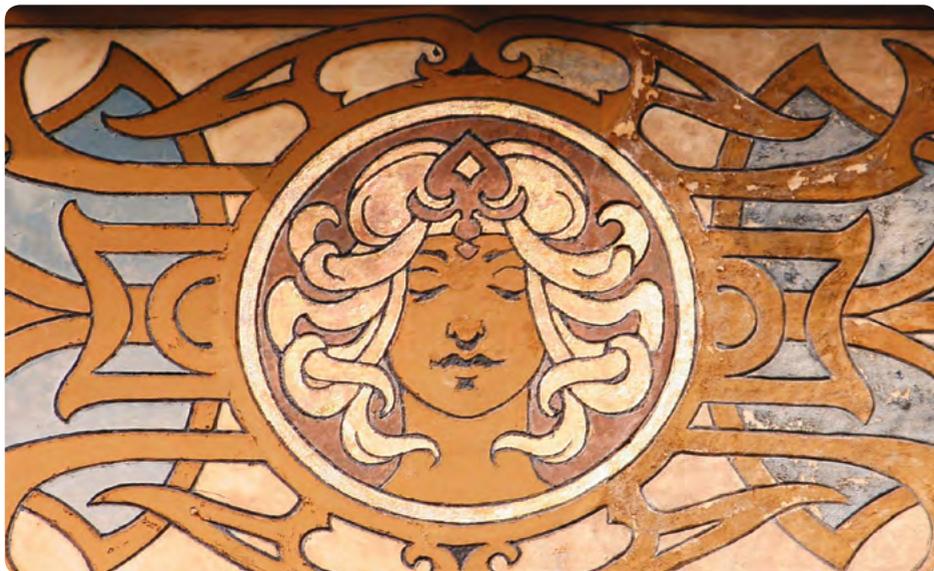
De nombreux dommages peuvent être évités avec un peu de précaution. Lors du nettoyage des vitres par exemple, le sgraffite ne doit pas être mouillé et ne pas entrer en contact avec du détergent.

Les éléments qui protègent la façade des eaux de pluie, tels que les gouttières, les descentes d'eau et les larmiers, doivent être en mesure d'assurer correctement leur fonction afin d'éviter une humidité excessive qui accélérerait la dégradation du sgraffite. Le bon état général et l'entretien régulier du bâtiment sont donc primordiaux.

Lors de travaux de rénovation, on veillera à protéger soigneusement le sgraffite. Par ailleurs, les échelles et les échafaudages ne peuvent prendre appui directement sur l'élément décoratif. À l'occasion d'un nettoyage de façade et afin d'empêcher tout contact entre l'enduit et les produits (granulats, eau...), il est conseillé de recouvrir le sgraffite à l'aide d'un panneau fixé à la maçonnerie entouré d'un joint étanche. Lors de la mise en peinture des ferronneries et des menuiseries, le sgraffite peut être protégé par un film plastique afin d'éviter les éclaboussures. Attention, le ruban adhésif ne doit surtout pas être posé sur l'enduit même.



Le sgraffite qui allait être restauré par la suite n'a pas été protégé pendant le nettoyage de façade (technique du micro-grésage hydro-pneumatique : projection de granulats fins avec un peu d'eau). Il en résulte des traces de sable abrasif sur l'enduit qui a été également mouillé de manière excessive.



Rue d'Espagne 40, 1060 Saint-Gilles  
© Michel Wal



Avenue Albert Giraud 9, 1030 Schaerbeek  
© Michel Wal

## Conservation et restauration

Le conservateur-restaurateur spécialisé en peintures murales dispense des conseils pour l'entretien du sgraffite, contrôle son état et intervient en cas de besoin. Avant d'agir, il établit un diagnostic qui lui permet de déterminer les causes des dégradations et de proposer les solutions adéquates. Les actions du professionnel sont multiples : il peut étudier la polychromie d'origine du sgraffite, le nettoyer, enlever les repeints éventuels, consolider chaque couche et les fixer entre elles, boucher les parties lacunaires et les retoucher. Si l'aspect d'origine est suffisamment connu, il peut également raviver les couleurs altérées et restituer un sgraffite disparu ou fortement abîmé.



Rue Véronèse 9 à 1000 Bruxelles



Pour trouver un **artisan** ou une entreprise spécialisée dans les travaux de réparation, conservation ou restauration d'éléments de votre logement, consultez [www.metiersdupatrimoine.brussels](http://www.metiersdupatrimoine.brussels).

Ce site présente plus de 150 professionnels actifs en Région bruxelloise.

Des références et photos de chantiers vous aident à choisir le spécialiste pour votre projet.

# Règles d'urbanisme

## Principe général

Tous les travaux qui modifient l'aspect architectural d'un bien nécessitent l'obtention d'un permis d'urbanisme.

## Bâtiment non protégé

L'interlocuteur est le service de l'urbanisme de la commune. Celui-ci vous informera sur les permis d'urbanisme qui doivent être demandés lorsque l'aspect architectural est modifié (changement de couleur, de matériaux, d'épaisseur, etc.).

## Bâtiment protégé

L'interlocuteur est la Direction du patrimoine culturel du Service public régional de Bruxelles. Pour les biens classés ou inscrits sur la liste de sauvegarde, le remplacement, même à l'identique, doit toujours faire l'objet d'une demande de permis. C'est aussi le cas des restaurations, mais, en principe, pas de l'entretien. La frontière entre restauration et entretien n'étant pas toujours facile à tracer, il est préférable de consulter la Direction du patrimoine culturel avant d'effectuer toute intervention. Celle-ci déterminera si les travaux envisagés sont ou non soumis à permis et informera sur les démarches éventuelles à entreprendre.



**Homegrade** publie régulièrement des nouvelles **brochures thématiques** autour des éléments patrimoniaux bruxellois les plus courants (*façades, vitraux, sgraffites, balcons, revêtements de sol, corniches, fenêtres, portes, ascenseurs anciens...*) et du logement : **rénovation** (*isolation, acoustique, sécurité & équipements, châssis, ventilation, chauffage, citerne, énergies renouvelables, économie circulaire...*), **copropriété, mitoyenneté, acquisition, location...**

Retrouvez toutes les brochures sur [www.homegrade.brussels](http://www.homegrade.brussels) ou à la permanence. N'hésitez pas à contacter nos conseillers !



## Liens utiles

Plus d'informations sur le logement, l'environnement, l'urbanisme, le patrimoine, les primes et les aides financières à Bruxelles :

[www.environnement.brussels](http://www.environnement.brussels)

[www.logement.brussels](http://www.logement.brussels)

[www.patrimoine.brussels](http://www.patrimoine.brussels)

[www.urbanisme.brussels](http://www.urbanisme.brussels)



## Sources

ROGEMANS Marie-Laure (dir.). *Carnet d'entretien. Le Sgraffite.*

Bruxelles : Fondation Roi Baudouin (coll. « L'Art dans la rue »), 1997.

DEMANET Marie, HENNAUT Eric, SCHUDEL Walter e.a., *Les sgraffites à Bruxelles.* Bruxelles : Fondation Roi Baudouin (coll. « L'Art dans la rue »), 1994.

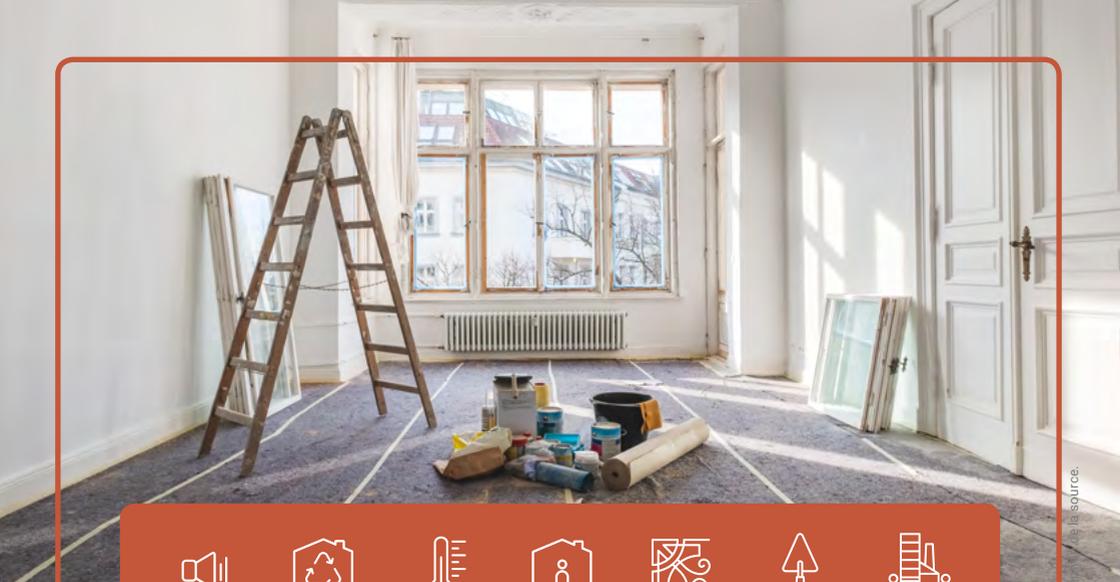
**Rédaction** : Céline Chéron et Jérôme Bertrand, Homegrade

**Éditeur** : Homegrade

**Date et lieu d'édition** : Bruxelles, 2019

**Crédit photographique** : Jérôme Bertrand, Homegrade, e.a.

**Image de couverture** : Michel Wal (rue Ernest Laude 20, 1030 Schaerbeek)



ACOUSTIQUE



BÂTIMENT  
DURABLE



ÉNERGIE



LOGEMENT



PATRIMOINE



RÉNOVATION



URBANISME



Guichet d'information gratuit :

 **place Quetelet 7**  
**1210 Bruxelles**

du mardi au vendredi de 10h à 17h,  
le samedi (hors congés scolaires)  
de 14h à 17h

Permanence téléphonique :

 **1810** du mardi au vendredi  
de 10h à 12h et de 14h à 16h

Vos questions par courriel :

 **info@homegrade.brussels**



**Publications**

[www.homegrade.brussels](http://www.homegrade.brussels)



**Facebook**

[@homegrade.brussels](https://www.facebook.com/homegrade.brussels)



**Métiers du patrimoine architectural**

[www.metiersdupatrimoine.brussels](http://www.metiersdupatrimoine.brussels)

[www.homegrade.brussels](http://www.homegrade.brussels)

